

Le 19 juin 2000

M. François Legault
Cabinet du ministre de l'Éducation du Québec
Édifice Marie-Guyart, 16^e étage
1035, De La Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5

Monsieur le Ministre,

La **SPEAQ** (Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au Québec) est un organisme qui existe depuis 28 ans. Notre association regroupe environ 850 membres de tous les secteurs de l'éducation, tant publique que privée, au primaire, au secondaire, au cégep, à l'université, à l'éducation des adultes et dans les écoles de langue.

Les programmes, la formation et les besoins du personnel enseignant et la recherche en enseignement des langues secondes figurent parmi nos principales préoccupations.

Nous avons constaté par vos discours ainsi que par les entrevues que vous avez accordées que vous êtes conscient de la situation actuelle en enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire et au secondaire. De plus, dans le récent débat sur la place de la religion à l'école, vous avez démontré votre souci de répondre aux attentes des parents. Mais les parents québécois sont-ils satisfaits de la place accordée à l'enseignement de l'anglais à l'école?

Soucieux donc, de connaître leur opinion, notre association a mandaté la firme Léger & Léger pour réaliser un sondage dans toute la province. 63,8% des 2596 répondants dont les enfants fréquentent l'école primaire ou secondaire croient qu'on ne consacre pas suffisamment de temps à l'enseignement de l'anglais, langue seconde, à l'école. Ci-joint vous trouverez une copie des résultats du sondage.

Présentement, les écoles d'un certain nombre de régions consacrent plus d'une heure par semaine à l'enseignement de l'anglais, langue seconde. Pourtant, les parents trouvent que ce n'est pas suffisant. Vous pouvez certainement imaginer leur consternation quand ils réalisent que dans la Réforme, le temps minimum requis ne sera plus que d'une heure par semaine et que plusieurs des régions qui consacrent plus de temps à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, songent maintenant à réduire ce temps.

Voilà pourquoi nous vous demandons de trouver les moyens d'assurer un temps minimum de deux heures par semaine pour l'apprentissage de l'anglais, langue seconde.

Une autre conséquence de la diminution du temps minimum recommandé par la Réforme est une diminution possible du nombre de spécialistes engagés. Est-ce là une façon d'améliorer la qualité de l'enseignement de l'anglais?


L'anglais, langue seconde, est une spécialité qui a toujours été à la fine pointe des pratiques pédagogiques dynamiques. Certaines des techniques préconisées par la Réforme sont partie intégrante de notre pédagogie depuis nombre d'années: l'approche communicative, l'apprentissage coopératif, l'enseignement par projets et le portfolio pour n'en mentionner que quelques unes. Malgré toute la compétence et la bonne volonté des enseignants, les projets novateurs qu'ils implantent dans leurs milieux et l'enseignement de qualité qu'ils dispensent, l'impact qu'ils pourraient avoir sur l'apprentissage des élèves est limité de façon drastique par le peu de temps dont ils disposent.

Au printemps dernier vous avez réuni un groupe de travail afin de trouver des solutions pour améliorer la situation de l'anglais, langue seconde. Avez-vous l'intention de publier les recommandations contenues dans le rapport qui vous a été remis et aurons-nous, sous peu, un plan d'action qui en découle?

Sans l'application immédiate des solutions énumérées dans le rapport, particulièrement l'augmentation du temps d'apprentissage, les attentes des parents et du milieu des affaires, en terme de bilinguisme fonctionnel, continueront d'être bien au-delà du seuil que nous pouvons atteindre à l'école.

Vous avez souvent exprimé votre volonté d'améliorer l'enseignement de l'anglais, langue seconde, nous comptons sur vous pour agir en ce sens.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre entière collaboration et veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Daniel Bernier, président
SPEAQ


Michèle Langlois-Nethersole,
Vice-présidente

p.j.